

Dossier et guide des sources dans le
cadre de l'entrée au Panthéon de

MISSAK MANOUCHIAN



Service de la mémoire
et des affaires culturelles



de la
préfecture de police

INTRODUCTION

Les Archives de la préfecture de Police conservent des documents cruciaux pour comprendre le parcours de Missak et Mélinée Manouchian. Ils ont suscité, depuis leur versement aux Archives, l'intérêt de nombreux historiens, réalisateurs, écrivains, descendants de résistants ou encore de curieux, citoyens amateurs d'histoire.

L'entrée au Panthéon du couple de résistants a réaffirmé la place prépondérante de nos archives pour comprendre le rôle joué par Missak et Mélinée Manouchian durant l'Occupation. Depuis plusieurs mois nous accueillons, au sein des Archives de la préfecture de Police, des historiens, des professionnels des musées, des journalistes et des réalisateurs qui viennent consulter nos sources et écrire l'Histoire.

La place de la préfecture de Police durant la période de la Seconde Guerre mondiale n'est pas toujours glorieuse. C'est toutefois, une part de notre devoir de mémoire de pouvoir confronter notre institution à la vérité historique en mettant à disposition de tous les sources originales : les Archives.

Les Archives de la préfecture de Police, et plus généralement le Service de la mémoire et des affaires culturelles, a souhaité apporter sa pierre à l'édifice. Nous vous proposons aujourd'hui de découvrir 10 notices historiques autour de Missak Manouchian. Elles s'appuient sur des documents que nous conservons sur lui, mais aussi sur d'autres membres des FTP-MOI. Les archives que nous possédons sur ce sujet, sont en réalité bien plus vastes. Ainsi, nous avons souhaité mettre à votre disposition un guide des sources qui vous permettra d'étendre vos recherches sur le sujet du groupe Manouchian sans prétendre à une exhaustivité sur l'ensemble des FT-MOI.

Nous remercions Denis Peschanski pour cette idée qu'il nous a soufflée, pour l'introduction qu'il a rédigée pour ce dossier, mais aussi pour sa disponibilité tout au long de cette écriture malgré l'actualité chargée. Ce sont ces rencontres et ces projets qui permettent de continuer à faire vivre la mémoire d'hommes et de femmes comme Missak et Mélinée Manouchian.

Très bonne lecture !

Cécile Lombard,
Responsable des Archives de la préfecture de Police

Des archives exceptionnelles

Quand vous travaillez sur la Résistance parisienne, et singulièrement sur la branche armée, vous vous doutez bien que vous trouverez un maximum d'informations dans les archives de la préfecture de Police de Paris. Les Allemands savaient qu'ils ne feraient jamais mieux que la police parisienne en matière de surveillance et de répression. Quant à l'État français, comme il avait décidé de faire le choix de la Collaboration, il donnait à ses fonctionnaires et assimilés la légitimité d'une autorité de tutelle française.

Sa responsabilité est immense dans la mesure où résister imposait dès lors de surmonter un double obstacle : faire acte de Résistance et désobéir à l'autorité de tutelle, quand on sait combien prévalait le devoir d'obéissance. Il y eut bien des policiers résistants, mais très peu nombreux parmi les Brigades spéciales, rattachées aux Renseignements Généraux et chargées de la répression de la résistance communiste. Créée en mars 1940 à bas bruits, elle fut réactivée en août 1941, sous la férule du commissaire Fernand David, au moment où le PCF s'engageait dans la lutte armée. En janvier 1942, elle fut même dédoublée, la BS2 s'attachant à traquer les « communo-terroristes », selon sa terminologie.

On suit donc, singulièrement avec les « Agendas » et les « Répertoires » de la BS2, les actions menées jour après jour. Des listes des sabotages et attentats sont aussi dressées régulièrement et nourries des informations glanées après les arrestations. On ne trouve donc pas seulement à documenter la répression, mais à documenter la Résistance elle-même avec les archives saisies de l'organisation.

A la différence des Allemands, la police parisienne pouvait en outre s'appuyer sur la surveillance opérée avant la guerre, soit auprès de ces hommes et de ces femmes quand ils étaient déjà engagés, comme le fut Manouchian, soit auprès des familles des résistants trop jeunes pour avoir été actifs.

L'accès à ces documents numérisés me permit d'analyser « en série » la résistance et la répression, et de découvrir des documents inédits, moi qui m'étais plongé dans les archives nouvellement classées, en l'an 2000. Et là je découvrais, parmi bien d'autres documents, l'une des informations inédites majeures de cette aventure pour qui veut comprendre les engagements de celui qui devint chef militaire des FTP-MOI : il avait demandé par deux fois sa naturalisation, en août 1933 et en janvier 1940. L'information complètement inconnue éclairait la convergence des identités qui définissait ce qu'il était devenu, comme ceux qui furent exécutés avec lui, si attaché à la France de la Révolution française et des Lumières. Après, comme dans le cas des Agendas et des Répertoires, il suffisait de tirer sur le fil de la pelote et mesurer ce que fut l'efficacité de cet engagement et ce que furent les contraintes de la vie clandestine.

Avec, à l'arrivée, la possibilité de reconstituer pour la première fois un itinéraire assez complet, depuis l'arrivée en France en 1924 de l'orphelin du génocide de 1915 jusqu'à son exécution le 21 février 1944 au Mont Valérien.

Denis Peschanski,

Directeur de recherche émérite au CNRS

Coauteur de *Manouchian*, avec Astrig Atamian et Claire Mouradian (éditions Textuel, 2023)

Ce dossier a été réalisé par l'équipe du Service de la mémoire et des affaires culturelles de la préfecture de Police avec Bernard Bassette (pôle Images, Archives de la préfecture de Police), Sarah Da Lage (médiatrice et guide-conférencière au Musée de la préfecture de Police), Clément Hee (chef du pôle traitement, Archives de la préfecture de Police), Clémence Kudela (chargée des relations publiques et de la valorisation, Service de la mémoire et des affaires culturelles), Cécile Lombard (responsable des Archives de la préfecture de Police).

L'ARRIVÉE EN FRANCE DE MISSAK MANOUCHIAN

*Extrait du registre d'immatriculation et demande de carte d'identité,
Archives de la Préfecture de police de Paris (APP), IC 21*

Missak Manouchian est né le 1^{er} septembre 1906 au sein d'une famille arménienne à Adiyaman (sud de l'actuelle Turquie). En 1915, il perd ses parents, victimes du génocide des Arméniens perpétré par l'Empire Ottoman. Il se réfugie alors avec son frère Garabed dans un orphelinat au sein de l'actuel Liban, devenu protectorat français. Il y apprend la langue, la culture et la littérature françaises ainsi que le métier de menuisier.

En 1924, Missak et Garabed rejoignent la France et arrivent à Marseille où ils travaillent dans les chantiers navals. Installé quelques mois plus tard à Paris, il est à nouveau frappé par un drame : Garabed, atteint de tuberculose, meurt.

À Paris, Missak poursuit ses activités intellectuelles. Il assiste à des cours de littérature en auditeur libre à la Sorbonne, écrit des poèmes, fonde des revues littéraires, tout en travaillant en tant qu'ouvrier tourneur pour les entreprises Citroën. Cependant, la crise financière de 1929 provoque son licenciement.

En 1933, il demande à être naturalisé Français, mais sa demande reste sans réponse. Sans doute, dû à son statut de chômeur. En 1940, il fait une nouvelle demande de naturalisation qui reste de nouveau sans réponse. Ceci s'expliquant d'une part en raison du temps que pouvait prendre le traitement de la demande et, d'autre part, du fait de l'attaque allemande qui survient très vite.

Les Archives de la préfecture de Police conservent ces deux demandes d'entrée dans la nationalité française. La redécouverte de ces documents est par ailleurs très récente – fin du printemps 2023 – et a permis de mieux comprendre le parcours de Missak Manouchian.

17201

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — Liberté, Egalité, Fraternité



Département du Var

COMMUNE DE LA SEYNE

Arrondissement de Toulon

Extrait du Registre d'Immatriculation

(Application de la Loi du 8 Août 1893)

En exécution de la loi du 8 Août 1893, par devant nous, Maire de la commune de Seyne, s'est présenté le Sieur

Nom et prénoms Manouchian Hissat

Lieu de naissance Adhaman (Isi Mineure)

Date de la naissance 1^{er} Septembre 1906

Nationalité Arménienne

Fils de Kererk

et de Kassian Vartouli

Marié ou veuf célibataire

Mariés (1) _____

Enfants (2) 1 _____

2 _____

3 _____

lequel nous a déclaré être arrivé le 15. 9. 21 dans cette commune

pour y exercer (3) menuisier

Il a justifié de son identité conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi, en

produisant à l'appui de sa déclaration (4) passéport

Fait à La Seyne, le 8 octobre 1921

Le Maire,
A. Manoli



(1) Nom, prénoms et nationalité de la femme.

(2) Nom, prénoms, sexe, âge et nationalité de chacun des enfants mineurs

(3) Indiquer la nature de la profession, du commerce ou de l'industrie que l'étranger compte exercer

(4) Indiquer la nature des pièces justificatives produites à l'appui de la déclaration.

NOTA. — Les visas pour cause de changement de résidence devront être inscrits au verso du présent extrait d'immatriculation, avec application du cachet de la Mairie. T S V. P.

Extrait du registre d'immatriculation, APP, IC21

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE POLICE
CABINET DU PRÉFET
Sous-Direction Administrative
SERVICE DES ÉTRANGERS

Demande de CARTE D'IDENTITÉ

Cette demande remplie très lisiblement devra être rapportée
par l'intéressé lui-même à la Préfecture de Police
(Service des Étrangers)

IMP. CHAIX (SUCC. B.) - 408 - 27.

Demandeur Nom *Manouchian* Prénoms *Missak*
Date et lieu de naissance *Adyamou 1 septembre 1906*
Nationalité *Arménien*
Père du demandeur Nom *Kerouk Manouch* Prénoms *Kerouk*
Date et lieu de naissance *Adyamou d-c-d*
Nationalité *Arménien*
Mère du demandeur Nom de famille ayant le mariage *Rassian*
Prénoms *Vartouhi*
Date et lieu de naissance *Adyamou d-c-d*
Nationalité avant le mariage *Arménienne*

Situation de famille du demandeur : **marie, célibataire.**

Marié avec Nom _____ Prénoms _____
Date et lieu de naissance _____
Nationalité _____
Date et lieu de mariage _____

ENFANTS DU DEMANDEUR	PRÉNOMS	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	DOMICILE LORSQU'IL EST DISTINCT DE CELUI DES PARENTS

Domicile à Paris *80 Rue Vercingetoris XIV^e* Profession *Mercier*
Date de l'arrivée en France *16 septembre 1914*
Références de deux citoyens français
1. *M. Henri Depoisse*
80 Rue Vercingetoris XIV^e
2. *M. André Cantrel*
26 Rue Boissonade XIV^e

SIGNATURE :
Manouchian Missak

Prière de joindre à cette demande toutes les pièces d'identité (passeports, certificats de nationalité, etc.), cinq photographies de 4 centimètres sur 4 centimètres de face et sans chapeau, et un certificat de domicile visé au Commissariat de Police du quartier.

Cette pièce ne doit, dans aucun cas, être conservée par les intéressés. Elle ne peut servir de permis de séjour.

Demande de carte d'identité, APP, IC21

L'ENTRÉE DANS LA RÉSISTANCE DE MISSAK MANOUCHIAN

Photographie anthropométrique de Missak Manouchian, APP, GB183_527

En 1934, après les événements du 6 février 1934, Missak Manouchian adhère au PCF, dans lequel il intègre le groupe arménien. En effet, au sortir de la Première Guerre mondiale et devant l'afflux d'immigrés venus aider à la reconstruction, le PCF avait décidé de constituer des groupes spécifiques de main d'œuvre étrangère devenue la Main d'Œuvre Immigrée (MOI).

Le 2 septembre 1939, en raison d'un environnement anticomuniste, Missak Manouchian est arrêté au titre de son rôle de responsable étranger d'un groupe communiste. Il est relâché au bout de quelques semaines et rejoint l'armée le 17 septembre 1939. Toutefois, le 24 juin 1941, il est de nouveau arrêté, à la suite de la rupture du pacte germano-soviétique. Cette arrestation se fait à la demande des Allemands d'incarcérer 1000 Russes ou communistes. Il est interné près de Compiègne avant d'être libéré faute de charges suffisantes contre lui.

À l'été 1941, Missak Manouchian est nommé responsable de la section arménienne de la MOI sous le pseudonyme de « Georges ». Il cherche alors à rassembler de nouveau les militants communistes arméniens et organise des opérations clandestines de propagande (réalisation et diffusion de tracts, diffusion de la presse clandestine communiste).

En février 1943, il intègre les FTP-MOI parisiens (Francs-tireurs partisans – Main d'œuvre ouvrière immigrée) ; c'est le premier Arménien à être intégré à ce groupe de résistants. Quelques jours plus tard, le 17 mars 1943, il réalise sa première action armée en jetant une grenade sur un détachement allemand à Levallois-Perret.

En juillet 1943, Missak Manouchian remplace Alik Neuer comme responsable technique des FTP-MOI et intègre ainsi le triangle de direction.

Le mois suivant il prend la place de Boris Holban et devient chef militaire des FTP-MOI de la région parisienne. Sous la direction de Missak Manouchian, entre août et novembre 1943, une soixantaine d'actions armées sont menées. Parmi elles, on trouve l'attentat contre Julius Ritter, colonel SS chargé de recruter les hommes pour le Service du travail obligatoire (STO).

Il est arrêté le 16 novembre 1943. Les Archives de la préfecture de Police conservent la photographie anthropométrique de Missak Manouchian prise après son arrestation par la police parisienne.



Photographie anthropométrique de Missak Manouchian, APP, GB183_527

LA MISE EN PLACE DES BRIGADES SPÉCIALES

Photographie anthropométrique de Fernand David, APP, GB026_391 / Photographie anthropométrique de Jean Hénoque, APP, GB026_307 / Rapport de la section Épuration concernant l'ex-directeur général des RG, Lucien Rottée, APP, GB017_000016

En mars 1940, André Baillet - alors chef de la 1^{ère} Section des Renseignements généraux (RG) – décide de créer une BS. Elle a pour objet de dépister et d'arrêter tous ceux qui se livrent à une activité quelconque contre l'occupant et plus particulièrement des militants communistes en infraction avec le Décret-loi du 26 septembre 1939. Elle est réactivée lorsque le PCF s'engage dans la lutte armée et elle est même dédoublée en janvier 1942.

Au cours de l'année 1940 un transfert de compétences s'opère en faveur des RG, à un moment où ces derniers se transforment en une véritable police politique. Les Brigades spéciales ont alors pour but de traquer les « ennemis intérieurs », c'est-à-dire : les opposants politiques (notamment les communistes), les Juifs ou encore les réfractaires au Service du travail obligatoire (STO). Les deux BS des RG s'installent au 2^e étage, salle 35 de la préfecture de Police.

La BS1 est chargée de la répression anticommuniste et la BS2 a pour objectif de lutter contre les attentats perpétrés contre l'Occupant ou les groupements politiques de collaboration. Le 1^{er} mai 1942, Lucien Rottée, alors directeur général des RG, place le commissaire David à la tête de la BS1 et le commissaire Hénoque à la tête de la BS2. Par la suite, les BS seront à l'origine de l'arrestation de Missak Manouchian.

Les Archives de la préfecture de Police conservent les portraits anthropométriques de plusieurs agents des BS dont ceux de leurs chefs. Elles conservent également un « historique des BS » que l'on peut découvrir dans un rapport publié le 19 janvier 1945 par la section Épuration de l'Inspection générale de la préfecture de Police. Ce rapport porte avant tout sur Lucien Rottée en tant qu'ex-directeur général des RG. Toutefois, étant donné son implication dans la gestion des BS, le document propose également le récit de la constitution de celles-ci.



Photographie anthropométrique de Fernand David, APP, GB026_391



Photographie anthropométrique de Jean Hénoque, APP, GB026_307

PROFIL DES POLICIERS ET MODE OPÉRATOIRE DES BRIGADES SPÉCIALES

Organigramme de la BS1, APP, GB017_000002 / Rapport de filature de Missak Manouchian, APP, GB137_001239 / Schéma de la troisième filature menée par les BS, APP, GB137_001246 / Agenda d'un enquêteur de la BS2, APP, GB042_000865 / Photographie anthropométrique de Gaston Barrachin, APP, GB026_315

Les BS connaissent un développement très rapide. En effet, en raison de leur place comme outil de la répression politique, la préfecture de Police leur accorde une forme de carte blanche. Elles proposent alors des salaires plus élevés que dans d'autres brigades tout en étant peu regardantes sur la formation des policiers recrutés. Les promotions y sont aussi plus rapides. Fernand David et Jean Hénoque en sont de parfaits exemples ; ils deviennent commissaires divisionnaires à la fin de l'Occupation, alors qu'ils sont à peine âgés de 36 et 35 ans.

Pour toutes ces raisons, les BS attirent de nombreux policiers : chaque brigade a compté jusqu'à une centaine d'enquêteurs. Toutefois, on veille à ne recruter que des policiers jugés sûrs et visiblement prêts à suivre le fonctionnement peu conventionnel des BS.

Pour mener leurs enquêtes, les BS utilisent beaucoup la filature. Celles-ci peuvent durer plusieurs mois, afin d'identifier plusieurs membres de réseaux de résistance et d'opérer par la suite des coups de filets. Afin de mener à bien la filature, certaines étapes sont mises en place.

La première est d'identifier la personne « filée ». Cela passe à la fois par le fait de connaître son nom, mais aussi par l'établissement d'un « portrait parlé », c'est-à-dire la description de la personne suivie sur la base de détails mémorisés très rapidement lors de la filature (éléments du physique, habillement, etc.). Puis, il faut « loger » cette personne, c'est-à-dire repérer sa planque. À partir de là, les enquêteurs des BS peuvent suivre les allers et venues des gens filés. Les enquêteurs n'hésitent pas à utiliser des camionnettes ou des camions bâchés lorsqu'il est difficile de se cacher aux alentours de la plaque. Ils peuvent également se déguiser en ouvrier, agent des PTT ou clochard pour passer inaperçus.

L'objectif final est de remonter à l'intérieur des réseaux pour dresser des organigrammes de ces groupes clandestins. L'étape cruciale est de savoir agir au bon moment, avant que les Résistants ne soient trop méfiants et qu'ils ne prennent les mesures nécessaires pour empêcher les filatures. Au moment des arrestations, les policiers font alors attention à laisser passer entre les mailles du filet quelques membres importants des réseaux – sans qu'ils le sachent –, afin de pouvoir poursuivre d'autres filatures avec les nouveaux réseaux qui se créaient. Notons que la filature était aussi utilisée par la Police comme une pression psychologique ; les membres des réseaux de résistance se sentaient observés en permanence, même lorsqu'ils ne l'étaient pas.

Pour faciliter le suivi des filatures, et faire leurs rapports à leurs supérieurs, les enquêteurs des BS utilisent des agendas dans lesquels ils notent des éléments précis comme les divers attentats ayant eu lieu à Paris ; ces informations leur

permettent par la suite de poursuivre d'éventuelles pistes. Les Archives de la préfecture de Police ne conservent qu'une partie de ceux de la BS2.

Semblable à l'agenda, les enquêteurs tiennent également à jour des documents plus administratifs, qui résument les filatures. Ces « rapports de filature » mentionnent le surnom du filé, son identité, sa description physique, les inspecteurs dont il est déjà connu, puis sous la phrase « Individus qu'il rencontre, ou lieux où il se rend » figure un tableau. Ce tableau est divisé en cinq colonnes, permettant de connaître la date, l'heure, l'endroit, le surnom et l'identité éventuelle des membres des réseaux qui se sont rencontrés. Enfin, pour meilleure la gestion des filatures, les BS produisent des schémas ressemblant à des toiles d'araignées. Ces derniers permettent de se rendre compte des connexions entre les différents membres des réseaux clandestins.

Les filatures mènent à des arrestations et les arrestations à des interrogatoires. Ces interrogatoires sont menés sur la base de ce que les agents des BS ont observé durant les filatures, des documents qu'ils ont saisis dans les planques, mais aussi des informations livrées par d'autres résistants durant les interrogatoires. L'interrogatoire est systématique complété par des passages à tabac et de la torture. Après les premiers interrogatoires français, la police parisienne livre les Résistants à l'Occupant pour de nouveaux interrogatoires, qui se déroulent rue de Saussaies, au siège de la police allemande, c'est-à-dire la *Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst* (Sipo-SD) ; la torture y est encore plus féroce.

En effet, à l'été 1941, lorsque la résistance communiste entre dans la lutte armée, les BS se mettent à travailler avec la police allemande et précisément avec les policiers allemands présents dans les locaux de la préfecture de Police. Les policiers parisiens leur livrent directement les informations sur les arrestations et les opérations qu'ils mènent, afin de faciliter l'arrestation des auteurs d'attentats et leurs complices. Entre août 1941 et août 1944, les BS1 et BS2 ont arrêté près de 3200 personnes. Celles-ci ont pour la plupart été remises aux Allemands. Les BS sont à l'origine du démantèlement des Bataillons de la Jeunesse en 1942 et des Francs-tireurs et partisans Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI) en 1943.

L'année 1943 a compté trois grandes filatures. C'est lors de la troisième que Missak Manouchian fut arrêté. Cette traque a duré environ cent jours : elle a commencé le 26 juillet et a pris fin le 16 novembre.

Manouchian

17

N° 19 Surnom Bonne *11 R de Plaisance*

Identification Manouchian - Missak *1.9.1900 Adversan*

Signalement Moy. 1.65. cheveux noirs, cheveux hums, boucles, coiffé en arrière, teint mat, app. orientel
maillot noir, chaussures jaunes, petite berette noire.

connu des Inspecteurs André Larriguet, Haudouin, Cournot

Individus qu'il rencontre, ou lieux où il se rend

DATE	HEURE	ENDROIT	SURNOMS	IDENTIFICATION
24 sept. 43	9h 20	hôte chez la Reine	Fury	Poczon
29 "	13.10	gare Saint (mi)	Maxid	
	13.15	Hotel Majestic à Nivel	Blondine	se rend aux bords de l'oise -
25-10-43	14h 30	Gare Colmar	Roan etottes	
" "	16h 30	" Colombes	Colombin	870 Ida
26-10-43	14h	me Paul Appell	Margot	
" "	15h	" "	Blondine (avec Margot)	
27-10-43	14h 30	Place Saint à Montreuil	Micaude, Mory	
" "	15h 20	Place Saint à Villamouste	Micaude	
3-11-43	10.55	hôte nuit aux Antilles	Kilo-hôtel	Morse
5-11-43	19h 50	Passage Dombasl.	"Papi"	se rend 94 ou 99 rue Peltichamps
" "	19h 15.	rue Plume et	"Plumette"	" 24 rue Plume -
" "	18h	avenue du st-aire	Chamin	" 78 rue La Fayette.
9-11-43	8h 50	gare Boulogne	Amid	
" "	11h 30	la Grande Vallée	Combs	

Rapport de filature de Missak Manouchian, APP, GB137_001239

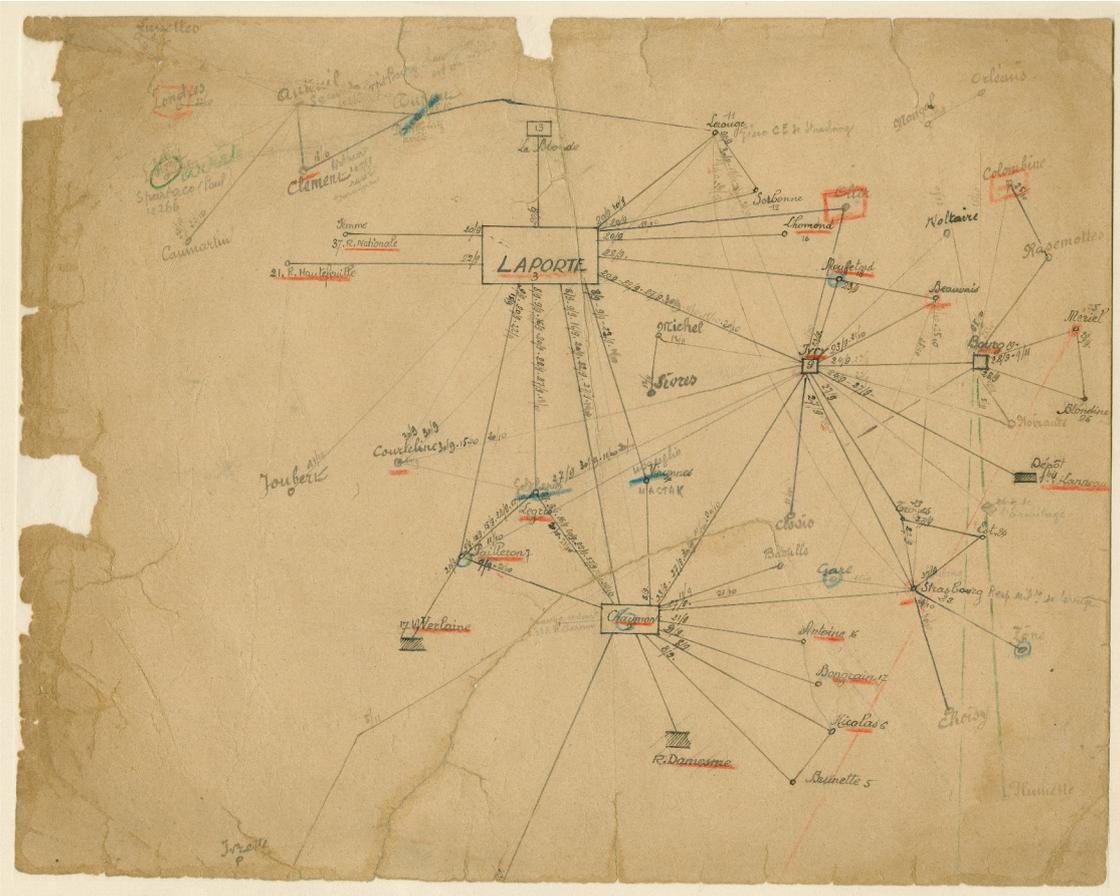


Schéma de la troisième filature menée par les BS, APP, GB137_001246

OLGA BANCIC : RÉSISTANTE AU SEIN DU GROUPE MANOUCHIAN

Photographie anthropométrique d'Olga Bancic, 18 novembre 1943, APP, GB171_400 / Note des Renseignements généraux concernant l'arrestation d'Olga Bancic, 18 novembre 1943, APP, GB137_000988 et GB137_000989

Olga, ou Golda, Bancic est née au mois de mai 1912 à Chisinau en Roumanie, au sein d'une famille nombreuse juive. Âgée d'une quinzaine d'années, elle est arrêtée pour la première fois après avoir participé à une grève dans l'usine de matelas où elle travaille. Entre 1933 et 1938, elle est un membre actif du syndicat ouvrier local. En raison de ses activités, elle est fréquemment arrêtée et emprisonnée. Au cours de l'année 1938, elle se rend en France où elle travaille avec des militants français de gauche, les aidant à faire parvenir des armes aux Républicains espagnols dans leur lutte contre le fascisme.

De 1940 à 1944, elle fait partie du groupe dit « Manouchian », groupe de résistance armée FTP, pour lequel elle assemble des bombes. Au sein de ce groupe, on y trouve différentes nationalités dont des Arméniens, des Hongrois, des Polonais, des Bulgares, des Roumains ou encore des Italiens et des Espagnols. Parmi ces combattants venus d'Europe centrale, beaucoup sont juifs. Un document rédigé par les BS daté du 16 novembre 1943 – et conservé aux Archives de la préfecture de Police – mentionne d'ailleurs dans sa présentation d'Olga/Golda sa « race » juive.

Sous le pseudonyme de « Pierrette », elle a pour fonction d'assembler les bombes et les explosifs, d'assurer le dépôt, mais surtout le transport des armes et munitions. Les BS vont recenser 23 femmes impliquées dans des actions dites terroristes, mais Olga est la seule femme jugée avec le groupe Manouchian.

Le 16 novembre 1943, elle est arrêtée à 13h30 lors d'une descente de la Gestapo alors qu'elle a rendez-vous avec un autre résistant, Rajman. Au moment de son arrestation, elle est en possession d'une fausse carte d'identité. Elle est jugée en France avec ses camarades des FTP-MOI du 15 au 18 février 1944, condamnée à mort puis transférée vers une prison de Stuttgart. Elle est décapitée le 10 mai 1944. L'occupant a, en effet, pour règle, de ne pas exécuter de femmes en France.

La lettre qu'elle laisse à sa fille, avant d'être exécutée, est poignante et fait transparaître l'espoir d'un monde plus juste tout en revendiquant son engagement, souhaitant que celui-ci n'ait pas été vain.

Symbole des femmes engagées dans la Résistance, elle reçoit l'hommage de la ville de Paris en 1995. À la demande de l'Union des résistants et déportés juifs de France, une plaque est apposée sur un des murs du carré des fusillés du cimetière parisien d'Ivry.

LES ATTENTATS COMMIS PAR LES RÉSISTANTS : LES PROCÉDÉS

Note du Directeur du Laboratoire Municipal au Commissaire principal Hénoque, 19 novembre 1943, APP, GB137_000857 et GB137_000858 / Note des inspecteurs Perron et Guerdaux au Commissaire principal au sujet d'une attaque rue Rivay à Levallois-Perret, 17 mars 1943, APP, GB125_000852 à GB125_000855

En août 1941, le Parti Communiste fait le choix de la lutte armée après l'armistice signé par Philippe Pétain. À cette occasion, beaucoup d'étrangers de la MOI rejoignent cette lutte armée. 229 actions prenant la forme de sabotages, attentats contre des officiers allemands ou des collaborateurs, attaques de convois allemands ou de patrouilles sont dénombrées. À Paris, trois structures mènent alors le combat : les Bataillons de la jeunesse, l'Organisation Spéciale (OS) et l'OS-MOI, composée d'étrangers. Une réorganisation s'opère avec la fusion des structures en une seule, les Francs-Tireurs et partisans (FTP) en avril 1942. Autour de la direction et des services annexes, des détachements se mettent en place où se répartissent les groupes de langue de la MOI.

Le 17 mars 1943, une attaque a lieu rue Rivay à Levallois-Perret contre un détachement de soldats allemands. Les auteurs sont deux individus qui ont lancé une grenade en direction de la cinquantaine de militaires.

Le groupe dirigé par Missak Manouchian à partir de début août 1943 a réalisé une soixantaine d'opérations dans Paris jusqu'à mi-novembre 1943. Le 28 septembre de la même année, le groupe mène une opération contre le colonel SS chargé de recruter la main d'œuvre française dans le cadre du Service du Travail Obligatoire pour le compte de Sauckel qui dirige l'ensemble de ce service pour le Reich.

Les arrestations au sein des FTP-MOI parisiens en novembre 1943 mènent à des perquisitions. Lors de l'une d'elles, les BS se rendent au 1 bis rue de Lanneau à Paris, dans le 5^e arrondissement ; chez Joseph Boczor, le chef du 4^e détachement dit « des dérailleurs », ils trouvent un ensemble de munitions. Ces munitions étaient destinées à de futures actions contre l'Occupant comme la pose de bombes pour faire dérailler des trains. Cet événement a fait l'objet d'une note du Directeur du Laboratoire Municipal (chargé des questions d'explosifs) au commissaire Hénoque. Le document est conservé aux Archives de la préfecture de Police.

COPIE, pour information, à Monsieur le Directeur général des Renseignements généraux

19 novembre 3

5376.
Affaire BOEZOR, 1 bis rue de Lanneau

Le Directeur du Laboratoire Municipal
à Monsieur le Commissaire principal HÉNOQUE
(B.S. 2)

L'inventaire des engins enlevés par mon service dans les bureaux de la Brigade spéciale n° 2, le 17 novembre 1943, provenant de l'affaire BOEZOR, 1 bis rue de Lanneau, établit comme suit:

- 3 boîtes de 100 détonateurs Bickford n° 7 pleines
- 1 boîte entamée de détonateurs Bickford n° 7 contenant 35 détonateurs
- 1 boîte cylindrique en fer blanc, peinte en noir, contenant 5 étuis de sûreté pour détonateurs, en bakélite, à fonds transparents, dont 4 sont garnis de détonateurs et un vide.
- 2 pétards prismatiques allemands de 100 gr de tolite
- 1 cartouche de 100 gr de dynamite anglaise n° 208
- 2 cartouches de 200 gr d'explosif plastique anglais PE n° 2
- 10 cartouches cylindriques allemandes de 100 gr d'explosif Fp 02 (tolite)
- 5 cartouches cylindriques allemandes de 100 gr d'explosif Gr F 88 (acide picrique)
- 1 engin incendiaire cylindrique anglais, non amorcé, (voir description dans mon rapport n° 4153 du 15 janvier 1943)
- 1 engin incendiaire blindé, en celluloid, à retardement (voir description dans mon rapport n° 4155 du 19 janvier 1943)
- 2 ampoules incendiaires oblongues, d'origine anglaise, en gélatine (voir mon rapport n° 4154 du 14 janvier 1943)
- 2 crayons allumeurs à retard de 12 heures d'origine anglaise (voir mon rapport n° 4195 du 22 janvier 1943)
- 1 boîte cylindrique en fer blanc, peinte en gris, contenant un rouleau de mèche lente et quelques allumeurs pour celle-ci
- 1 allumeur à traction, du modèle décrit dans mon rapport n° 4160 du 14 janvier 1943
- 7 allumeurs à traction, d'origine allemande, d'un modèle

non rencontré jusqu'à ce jour, comportant un détonateur et un retard pyrotechnique de quelques secondes. Ce dispositif fera l'objet d'une note ultérieure.

- 1 batterie de 5 piles pour lampe de poche, connectées en série
- 1 boîte cylindrique plate, en fer blanc, peinte en gris, contenant un pétard allumeur pour voies de chemin de fer
- 1 batterie de 6 piles pour lampe de poche, connectées en série, munies d'un système de contact bilame rudimentaire, aboutissant à une double prise de courant femelle, en matière moulée
- 6 prises de courant mâles, en matière moulée, montées avec 6 paires de détonateurs électriques en aluminium
- 2 boîtes carton (boîtes d'allumettes) contenant quelques filaments pour ampoule électrique à bas voltage
- 4 prises de courant mâles, montées avec ampoule électrique à bas voltage pour vérification de circuits.

Le Directeur,

Note du Directeur du Laboratoire Municipal au Commissaire principal Hénoque, 19 novembre 1943, APP, GB137_000857 et GB137_000858

LA FIN DU GROUPE MANOUCHIAN

Registre des arrestations des membres du réseau, 1943, APP, GB042_001010 à GB042_001018

Missak Manouchian est repéré pour la première fois le 24 septembre 1943 lors d'un rendez-vous clandestin à Bourg-la-Reine avec le résistant Joseph Boczor. C'est la raison pour laquelle les enquêteurs des BS, avant d'avoir pu l'identifier, le surnomment « Bourg ». Missak Manouchian est arrêté deux mois plus tard, le 16 novembre au matin alors qu'il se rend à un rendez-vous avec Joseph Epstein, le chef des FTP de la région parisienne. Les deux hommes sont arrêtés à Évry-Petit-Bourg.

Missak Manouchian est arrêté par le commissaire Gaston Barrachin des BS qui le suivait avec quatre autres inspecteurs. Cette troisième filature a conduit à des arrestations massives et à la décimation des FTP-MOI parisiens. Les BS procèdent à l'arrestation de 68 militants ; les Archives de la préfecture de Police détiennent encore aujourd'hui le registre des arrestations des membres du réseau arrêtés ce jour.

Dans l'heure qui suit leur interpellation, les résistants sont acheminés à la préfecture de Police, interrogés et torturés par les agents de la BS2. Ils sont ensuite remis à l'Occupant et acheminés par cars de police au siège de la *Gestapo*, rue Boissy-d'Anglas. Après des interrogatoires (et d'autres séances de torture), l'Occupant choisit de déporter en Allemagne 46 d'entre eux et d'en conserver 22 autres, dont Missak Manouchian, pour mener un grand procès. Le but de propagande est évident, ainsi il est annoncé dans la presse, au cinéma, à la radio.

Le procès eut lieu du 15 au 18 février 1944. Il se solde par la condamnation à mort des 22 résistants. Ils sont fusillés le 21 février dans la clairière du fort du Mont-Valérien. Les corps sont ensuite enterrés au cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine. La seule femme du procès, Olga Bancic, est transférée en Allemagne pour être guillotinée.

L'ARMÉE DU CRIME

« *L'armée du crime* », brochure de propagande, 1944, APP, 287W358

En 1944, à la veille du débarquement, la Résistance est systématiquement assimilée à un communisme étranger fauteur de guerre civile. Ainsi, en parallèle au procès qui s'est tenu en février 1944, les Allemands et les services français collaborant ont voulu construire un appareil de propagande mettant en jeu un ensemble de symboles susceptibles, par leur puissance d'évocation, de participer à un retournement de l'opinion. Cette propagande passe alors par une affiche rouge, placardée à des milliers d'exemplaires dans les rues de Paris et de nombreuses villes de France. Elle prend son nom d'« affiche rouge » à cause de la couleur prédominante. Cette affiche vise avant tout à décrédibiliser la Résistance en l'assimilant à une bande de criminels juifs, étrangers et communistes.

En plus d'affiches, des brochures sont distribuées, moyennant 3 francs. Les Archives de la préfecture de Police conservent un exemplaire de cette brochure.

De forme rectangulaire, elle comporte une couverture en quatre compartiments : l'image centrale nous montre un déraillement de train en pleine campagne. Dans le coin supérieur gauche se trouve un portrait de Missak Manouchian dans un médaillon. Son regard est dirigé vers le bas, comme s'il surplombait cet « accident » et qu'il observait son acte. Une bande rouge occupe la partie inférieure de la brochure ; sur cette bande est écrit « l'armée du crime ». Les mots « ARMÉE » et « CRIME » sont écrits en gros, de manière à ce que cela saute aux yeux du lecteur. Dans le coin droit, un homme est photographié en train de regarder triomphalement, avec un côté nonchalant, le cadavre d'un homme face contre terre.

La double-page suivante évoque le climat de peur et de tension qui règne partout en France puisque « du sang à la une » est ce qui retient l'attention des médias. Les auteurs insistent sur le nombre des soi-disant crimes et font appel à l'empathie des lecteurs pour les victimes innocentes, en évitant de dire que les cibles des FTP-MOI étaient les troupes d'occupation. Partout, le même souci relevé par les auteurs : la question de la sécurité.

Plus le lecteur avance dans sa lecture, plus les auteurs vont diriger l'attention vers l'identité de ceux ayant commis les attentats.

Qui sont-ils ? Qui est assez vil pour commettre de pareilles attaques auprès de personnes sans défense, vivant modestement ? Ce sont les questions que pose la brochure, qui se veut aussi une source de réponses et de vérité sur la situation. Les portraits de Celestino Alfonso ou de Marcel Rajman semblent faire écho aux questions posées par les auteurs de la brochure ; les photographies des deux hommes sont toutefois simplement annotées de leurs noms, de leur « race » et du nombre d'attaques qui leur sont imputées.

Le but de l'Occupant est de convaincre, ici, l'opinion publique du caractère « terroriste » de la Résistance en mobilisant l'antisémitisme et la xénophobie. Le message est sans équivoque : les étrangers, les juifs et les communistes se livrent, en France, à des activités criminelles, en prétendant agir pour la libération

du pays. La brochure conclut avec la phrase « étranglons le banditisme » inscrite en haut de la page.

Néanmoins, ces accusations provoquent l'effet contraire : les mis en cause suscitent davantage la sympathie et la compassion de la population.



« L'armée du crime », brochure de propagande, 1944, APP, 287W358

L'ÉPURATION APRÈS LA GUERRE : LE CAS DES BRIGADES SPÉCIALES

Liste des inspecteurs des BS condamnés lors de l'épuration, APP, GB017_000005 à GB017_000008 / Rapport de la section Épuration concernant l'ex-directeur général des RG, Lucien Rottée, APP, GB017_000016 / Organigramme de la BS1, APP, GB017_000002

Le 27 juin 1944, Charles Luizet, devient préfet de Police pour remplacer Amédée Bussièrre et mettre en place les moyens de l'épuration au sein de l'institution. Le 30 août 1944, une Commission d'épuration (CE) est mise en place. Elle est alors composée de policiers ou d'administratifs résistants de la préfecture de Police. On y trouve en particulier les responsables des mouvements de Résistance. Ainsi figurent des hommes comme Michel Sonnet (directeur du personnel et du budget et membre du groupe « Zadig »), Georges Clergeot (brigadier-chef membre du groupe « Zadig ») ou encore Jeanne Dupuydauby (sous-directrice du personnel membre du groupe « Police et Patrie »). La commission est présidée par Arthur Airaud, ancien cheminot, qui après une rencontre avec des policiers résistants, fut chargé en 1943 d'organiser le groupe « Front national de la Police », dont il devint le responsable avant d'être repéré par les enquêteurs de la BS1 en février 1944 et interpellé en mars ; il fut gravement passé à tabac. C'est à ce titre qu'il fut nommé inspecteur général de la préfecture de Police, chargé de l'épuration à la Libération.

Au total, la CE a tenu 157 séances du 8 septembre 1944 au 14 novembre 1945. Elle a examiné 3939 cas. Toutefois, notons que l'épuration a commencé dès l'insurrection du 19 août 1944. En effet, des groupes de policiers ont arrêté des collègues et des chefs qu'ils jugeaient compromis dans la Collaboration. Parmi les services visés dès le début, on compte bien-sûr les BS des RG. La mise en place de la CE a permis de rationaliser et de donner un côté officiel aux arrestations. À la suite de l'épuration au sein de la préfecture de Police, 20 % des effectifs ont disparu.

Dans le cadre de la CE, les archives et dossiers des BS ont été étudiés en profondeur. En raison de ses missions et de leurs pratiques, les BS ont été les plus lourdement touchées par cette épuration. Sur 235 policiers des BS, 186 ont été condamnés.

Les Archives de la préfecture de Police conservent un document donnant le nom et les sanctions de la Cour de Justice pour les agents des BS. Par exemple, l'enquêteur Roger Boukaya, de la 2ème équipe du Groupe A de la BS1 est condamné à 3 ans de prison et 5 ans d'indignité nationale. Les sanctions peuvent aller jusqu'à la condamnation à mort, à l'image d'André Baillet, directeur des Renseignements généraux, ou encore d'Antoine Champeau enquêteur de la 2ème équipe du Groupe D de la BS1. Ces noms d'agent peuvent être croisés avec ceux

qui apparaissent sur l'organigramme de la BS1, également conservé aux Archives de la préfecture de Police.

Parmi les documents conservés par les Archives de la préfecture de Police sur l'épuration, on trouve également le rapport rédigé par la section d'épuration de la préfecture de Police concernant Lucien Rottée, ex-directeur général des RG. Le rapport souligne le fait que son rôle au sein de la préfecture l'amenait à gérer les BS, mais qu'il avait surtout un intérêt tout particulier pour ces brigades. Ce même rapport fait aussi état des pratiques inhumaines employées par les BS et couvertes par Rottée. Les actes de torture étaient si graves que certaines personnes en moururent et que d'autres furent emmenées à l'Hôtel Dieu (situé en face de la préfecture de Police) où les BS avaient leur propre salle de « soins » pour leurs torturés : la « Salle Cusco ». Durant plusieurs paragraphes, le rapport raconte les pratiques de tortures et les cris qui résonnaient dans l'institution. Il est précisé dans le rapport que Rottée ne faisait pas qu'encourager la torture, il la pratiquait lui-même. Enfin, l'ex-directeur des RG était tout acquis à la collaboration et à la politique de Vichy.

Après son jugement, Lucien Rottée fut fusillé le 5 mai 1945.

La Libération devient ainsi le temps du jugement et des punitions pour ceux qui ont joué un rôle néfaste et ont causé la mort de ceux que l'on qualifie alors de « héros » et de « patriotes » à l'image de Missak Manouchian et de ses compagnons de Résistance.

GRADES ET INSPECTEURS DES B. S.
condamnés par le Cour de Justice

17.
77 condamnés dont
15 a. mort.

BAILLET		Directeur des R. Gx.	Mort
BARRACHIN		I.P.A. B.S. 2	Mort
BEAUVAIL		Inspecteur B.S. 2	Mort Confiscation des Biens Indignité Nationale Dégradation Nationale
BEDE	Louis	Inspecteur 3ème Section R. Gx.	5 ans de prison 20 ans interdiction de séjour Dégradation civique à vie 15.000 frs d'amende
BELARD	André	I.P.A. B.S. 2	20 ans travaux forcés Indignité nationale
BESSE	Henri	Inspecteur B.S. 2	Aquitté
BIZOIRE	Lucien	Cre Pal R. Gx.	Travaux forcés à perpé- tuité Indignité nationale
BLANCHIN	Marcel	Inspecteur B.S. 2	20 ans travaux forcés Indignité nationale
BLAUT	Roger	Inspecteur B.S. 1	10 ans travaux forcés indignité nationale
BOISVIEUX	Pierre	Inspecteur B.S. 2	Travaux forcés à perpé- tuité - Confiscation de ses biens - Indignité nationale
BOTREL	Ange	Inspecteur B.S. 1	15 mois d'emprisonnement Indignité nationale
BOUILLON	Bernard	Inspecteur B.S. 2	18 mois de prison 1.000 frs d'amende dispense d'interdiction de séjour
BOUKAYA	Roger	Inspecteur B.S. 1	3 ans de prison 5 ans indignité nationale
BOUTON dit DUNOIS	Jean	I.P.A. B.S. 2	15 ans travaux forcés indignité nationale à vie - confiscation de ses biens.

.../.

Liste des inspecteurs des BS condamnés lors de l'épuration,
APP, GB017_000005 à GB017_000008

Brigade Spéciale "1" Le 194

M. DAVID, Commissaire Divisionnaire **M. DESAUNAY**, Commissaire de Police

M. THÉVENART, Secrétaire	M. DECOURTY, Suppléant	M. CLÉVY, Inspecteur Principal	M. THOMAS, I.P.A.	} A disposition du Chef de Service
M. ROCHET, Secrétaire	M. HANNOT, Suppléant	M. DOUSSAUD, Inspecteur Principal	M. MAUPIN, I.P.A.	
BERNIER		QUINTIN	RAOULT	

Groupe "A"	Groupe "B"	Groupe "C"	Groupe "D"	Groupe "E"
1^{ère} Equipe				
BLANCARD I.P.A.	YVON I.P.A.	PAUCHET I.P.A.	DECOURT I.P.A.	HELBOIS I.P.A.
CLERJON	GÉRAUD	BOITIER	BLONDIN	DAIMÉ
BERTRAND	BOTTE	MEYNIÉ	MARBOUTY	AUFÈRE
DAMIDAUX	LASSALE	PAYEN	BLECHOT	MULTIGNER
HONORÉ	GUILLAUME	TURPIN	CALANDRE	CURINIER
LACROIX	AUBEL	POLI	FOUCAULT	LAURENT
REGERAT	POINTILLART	SARRAT	GENTRIC	LAHUR
BOUYEURE	ALLARD	TROUM	SÉRIÉ	OGER
2^{ème} Equipe				
CHANOIS I.P.A.	SANSFAUTE I.P.A.	GUESNON I.P.A.	BEL I.P.A.	GOSSSENS I.P.A.
PORTALÈS	LE LÉER	STIFFEL	GAUDRY	BLOUET
MASMONDET	GIOT	STÉUNOU	DESCHAMPS	DUPUY
CRONFALT	BENOIT	MAURER	DIDIER	GEORGES
GUYOT	DÉSERT	LEMAITRE	CHAMPEAU	DIDOT
BOUKAYA	THILLOUX	ODIN	CULTET	BOTREL
DUPORT	GUELPA	MOREAU	TOURNIER	MEMPONTEL
COUPÉ	VIGOUROUX	GALTIE	FAUSTE	BORDES
		MICH		
		TIFA		

Organigramme de la BS1, APP, GB017_000002

L'HOMMAGE À MISSAK MANOUCHIAN DÈS L'APRÈS-GUERRE

Lettre du préfet de la Seine au préfet de Police pour le changement de nom d'une rue d'Alfortville, APP, IC21 / Note de la préfecture de Police, Informations sur Missak Manouchian, APP, IC21

Les premières années de commémoration, après la capitulation de l'Allemagne nazie, mettent particulièrement en avant les résistants, en particulier ceux ayant participé à la lutte armée. On commémore alors tous les résistants, étrangers compris ; les membres du groupe dit « Manouchian » sont donc également honorés. Ce sont les anciens membres survivants des FTP-MOI parisiens ainsi que Mélinée Manouchian qui commencent à faire vivre la mémoire de Missak.

Bien que l'on reconnaisse l'engagement des résistants étrangers, la deuxième moitié des années 1940 est aussi marquée par le début de la Guerre Froide. Le communisme est de nouveau repoussé, ce qui conduit, en France, à l'expulsion de certains résistants étrangers. Malgré cette ambiance générale, le sort de Missak Manouchian et du groupe de l'« Affiche rouge » est différent, et les commémorations persistent.

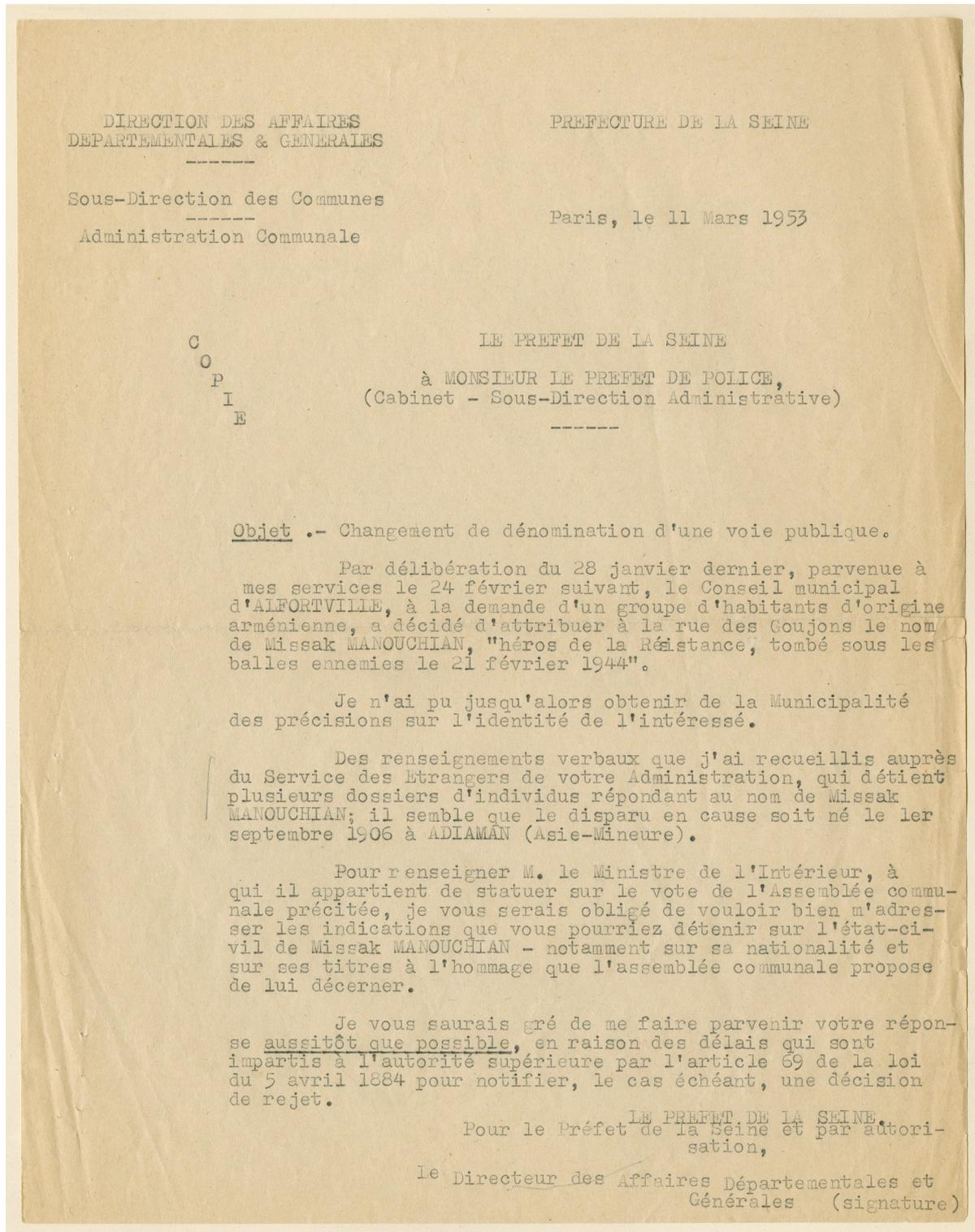
Paul Éluard et Louis Aragon, par leurs poèmes *Légion* (1949) et *Strophes pour se souvenir* (1955) ont contribué à faire entrer le groupe Manouchian dans la mémoire collective. Enfin, la mise en musique du poème d'Aragon dans la chanson « L'Affiche rouge » de Léo Ferré en 1959 contribue également à faire vivre la mémoire de Missak Manouchian et de ses camarades.

Le 25 février 1945 se tient la première commémoration au cimetière d'Ivry, là où Missak Manouchian a été enterré. En 1978, dans ce même cimetière, une stèle à l'effigie de Missak Manouchian est installée lors d'une cérémonie.

L'hommage à Missak Manouchian passe également par la toponymie. Ainsi, les Archives de la préfecture de Police conservent une demande de « Changement de dénomination de voie publique ». En mars 1953, le préfet de la Seine s'adresse au préfet de Police pour lui demander des informations sur le dénommé Missak Manouchian. Effectivement, la municipalité d'Alfortville souhaite, à la demande d'un groupe d'habitants d'origine arménienne, renommer une rue au nom de ce « héros de la Résistance, tombé sous les balles ennemies le 21 février 1944 ». Le préfet de la Seine s'adresse alors au préfet de Police pour obtenir davantage d'informations sur Missak Manouchian afin d'instruire ou non la demande. Cette demande du préfet de la Seine permet de comprendre d'une part la méconnaissance, au sortir de la guerre, de l'existence et des actes de Missak Manouchian, mais de voir aussi la mobilisation précoce des groupes arméniens pour faire reconnaître le sacrifice de ce résistant.

La communauté arménienne n'est pas la seule à se mobiliser en ce sens, car en 1954, dans le 20^e arrondissement de Paris, entre la rue du Surmelin et l'avenue Gambetta, une rue prend le nom de Rue du Groupe-Manouchian ; c'est d'ailleurs dans ces circonstances que le poème d'Aragon a été composé. Cette demande émanait de conseillers d'arrondissement communistes du 20^e, autre groupe sensible au devoir de mémoire envers Missak Manouchian.

Le XXe et le XXIe siècle continuèrent à commémorer la mémoire de Missak Manouchian par la production de films comme *L’Affiche rouge* (1976) de Franck Cassenti ou *L’Armée du crime* (2009) de Robert Guédiguian, ou par la réalisation d’œuvres picturales comme la fresque d’Artof Popof inaugurée en 2012 dans le 20^e arrondissement de Paris.



Lettre du préfet de la Seine au préfet de Police pour le changement de nom d'une rue d'Alfortville, APP, IC21

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages et articles cités ci-dessous ont servi à la rédaction des notices.

ATAMIAN Astrig, MOURADIAN Claire, PESCHANSKI Denis, *Missak et Mélinée Manouchian, deux orphelins du génocide des Arméniens engagés dans la Résistance française*, Editions Textuel, 2023

BERLIÈRE Jean-Marc, LIAIGRE Franck, *Le sang des communistes. Les Bataillons de la jeunesse dans la lutte armée. Automne 1941*, Nouvelles études contemporaines, Fayard, 2004

BERLIÈRE Jean-Marc, « L'épuration de la police parisienne en 1944-1945. », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°49, janvier-mars 1996. pp. 63-81

BESSE Jean-Pierre, Notice Missak Manouchian, <https://maitron.fr/spip.php?article119876>

DAENINCKX Didier, MAKO, *Missak Manouchian, une vie héroïque*, Les Arènes Eds, 2024

GUINET Cyril, « Occupation : la police française, précieuse alliée du IIIe Reich », *Géo Magazine*, 2011

GRASON Daniel, LE DŒUFF Emmanuel, PENNETIER Claude, Notice AIRAUD Arthur, Eugène, Delphin dit MONTIGNY, <https://maitron.fr/spip.php?article9754>

GRENARD Fabrice, « Missak Manouchian : le résistant communiste clandestin (1939-1942) », 2024, <https://enseignants.lumni.fr/parcours/1265/missak-manouchian-le-resistant-communiste-clandestin-1939-1942.html>

MALASSIS Frantz, MAZZUCCHETTI Denis, Fondation de la Résistance, <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/la-resistance>

PESCHANSKI Denis, « La confrontation radicale. Résistants communistes parisiens vs Brigades spéciales. », *Les Résistances, miroir des régimes d'oppression. Allemagne, France, Italie*, Presses Universitaires de France-Comté, pp.335-349, 2006

PESCHANSKI , Portrait de Missak Manouchian, Mission de la Libération, <https://www.defense.gouv.fr/mission-liberation/regards-dhistoriens-liberation/missak-manouchian-portrait-denis-peschanski>

RAYSKI Adam, *L'Affiche rouge*, Comité d'Histoire de la Ville de Paris, 2009

SUMPF Alexandre, « L'affiche rouge », Histoire par l'image, <https://histoire-image.org/etudes/affiche-rouge>

« Les organes de répression de l'État français », ressource pédagogique du Musée de la Résistance, https://www.musee-resistance.com/wp-content/uploads/2018/12/organes-repression_Etat-francais.pdf

« La Sipo-SD », Chemins de Mémoire, <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/la-sipo-sd>

« L'arrestation de Missak Manouchian », Lumni Enseignement, <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000005938/l-arrestation-de-missak-manouchian.html>

« Il était une fois le 20e... La Rue du Groupe-Manouchian », Mairie du 20^e arrondissement, <https://mairie20.paris.fr/pages/il-etait-une-fois-le-20e-la-rue-du-groupe-manouchian-20448>

Le « Groupe Manouchian » des FTP-MOI : guide des sources

A l'occasion de l'entrée au Panthéon des résistants Missak et Mélinée Manouchian, ce guide des sources propose l'inventaire des principales pièces d'archives relatives au couple d'origine arménienne conservées aux Archives de la préfecture de Police. **Sans vouloir prétendre à l'exhaustivité**, sont répertoriés ici les documents concernant chacun des 23 fusillés ou exécutés du groupe Manouchian en 1944, et de certains dirigeants des Francs-tireurs et partisans-Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI).

I. Biographies de Missak et Mélinée Manouchian

Le dossier de demandes de titres de séjours de Missak et Mélinée Manouchian a été retrouvé en 2023. A l'intérieur, les demandes de naturalisation de Missak, complément aux sources conservées aux Archives nationales : l'une effectuée en 1933 et l'autre en 1940.

Les documents présentés ci-dessous proviennent de la sous-série IC « Dossiers d'étrangers célèbres », et sont issus du Service des étrangers.

IC 21

Dossier étranger : demandes de naturalisation de Missak MANOUCHIAN.

1921-1985

(Cet article contient également les demandes de son épouse, Mélinée née Assadourian)

Les Archives de la préfecture de Police conservent également les fiches associées au dossier étranger :

328 W

Fichier des étrangers :

328 W 3

Fiche de Mélinée ASSADOURIAN, épouse MANOUCHIAN.

1972-1975

328 W 21

Fiche de Missak MANOUCHIAN.

1928

Ces fiches indiquent le numéro du casier central, les noms et prénoms des époux, leur date et leur lieu de naissance, leur nationalité, l'adresse de leur domicile.

II. La lutte armée : attentats, surveillance et arrestation des membres du groupe

Le démantèlement du réseau FTP-MOI est essentiellement le fait des Brigades spéciales des Renseignements généraux de la préfecture de Police.

La Brigade spéciale (BS) a été créée en mars 1940, par André Baillet, alors chef de la 1^{ère} section des Renseignements généraux (RG).

À partir de l'Occupation, on lui fixe comme objectif de dépister et d'arrêter tous ceux qui se livrent à une activité quelconque contre l'occupant, et plus particulièrement les militants communistes en infraction avec le décret-loi du 26 septembre 1939.

Au début de décembre 1941, des éléments de cette BS et un certain nombre d'inspecteurs des autres sections des Renseignements généraux (cinquante environ) furent envoyés à la Brigade spéciale de la Police Judiciaire, alors sous les ordres du commissaire Weber, où, avec une vingtaine d'autres inspecteurs de ce service, ils formèrent une section spéciale chargée de la répression des attentats dits terroristes.

L'existence de cette section à la Police Judiciaire, fut éphémère et son activité presque nulle, puisqu'environ trois semaines plus tard, à la suite de manœuvres vraisemblablement effectuées par Lucien Rottée, Directeur des Renseignements généraux, et André Baillet, les inspecteurs des Renseignements généraux réintègrent leur service. C'est alors que fut créée la BS1 chargée de la répression de l'activité clandestine communiste et gaulliste, puis, au

début de 1942, la BS2, ayant pour compétence la répression dite anti-terroriste, c'est-à-dire la recherche des auteurs d'attentats contre l'armée occupante ou les groupements politiques de collaboration.

Lucien Rottée confia la BS1 au commissaire Fernand David et la BS2 au commissaire René (dit Jean) Hénoque, secondé par le commissaire Pierre Gautherie.

Au cours de l'année 1943, le réseau des FTP-MOI est démantelé à l'issue de trois « grandes traques » successives¹, sa répression étant plus particulièrement confiée à la Cinquième colonne de la BS 2, dirigée par Gaston Barrachin. C'est le dernier coup de filet, à l'automne, qui décime le groupe de Manouchian.

Dans les archives des brigades spéciales, le lecteur trouvera les rapports de synthèse, de filature et les comptes rendus d'interrogatoires des membres du réseau MOI. Ces pièces se sont trouvées dispersées dans plusieurs fonds en raison des aléas liés à leur constitution.

Il convient de signaler l'importance que revêt la sous-série GB. Les documents et procédures des deux brigades spéciales auraient été versés par la Direction des Renseignements généraux de la préfecture de Police, entre 1946 et 1950.

Aucun bordereau de versement n'ayant été retrouvé, il est impossible d'être plus précis.

Le fonds a été entièrement numérisé en raison de son état matériel ; il est accessible au lecteur sur poste informatique en salle de consultation au Pré Saint Gervais.

En résumé, les fonds des Renseignements généraux relatifs aux FTP-MOI sont composites :

- Certaines archives proviennent directement des Brigades spéciales (cote GB),
- Un certain nombre de dossiers ont été versés par les Archives centrales de la Direction des Renseignements généraux et des Jeux (77 W, 221 W, 283 W) et la Section d'épuration (287 W) ; des archives produites par les BS 1 et 2 peuvent se trouver dans ces versements.

A. Sous-série GB – Brigades spéciales des Renseignements généraux.

1. Dossiers « Affaires »

GB 42

Agenda des BS. Sont mentionnés, jour après jour toutes les actions menées par les FTP MOI – *vues numériques 1 à 204*.

Répertoire des BS de 1943-1944 (arrestations des membres du réseau) – *vues numériques 1010 à 1018*.

1943

GB 44

Sous-dossier « saisi sur Estain » (1943) – *vues numériques 62-74*.

Sous-dossier « saisi chez Chapiro dit Cousin dit Lagade » (1943) – *vues numériques 1000-1015*.

1943

GB 93

Sous-dossier « Affaire Boczor » : rapports et procès-verbaux d'audition (16-18 novembre 1943). Avec un rapport du 19 novembre 1943 du Laboratoire Municipal dressant l'inventaire des explosifs retrouvés à son domicile, 1 bis rue Lanneau (Paris) – *vues numériques 45-126*.

Sous-dossier « Affaire Gazelle », assassinat de Le Bœuf (5 novembre 1943) : rapports et procès-verbaux d'audition – *vues numériques 201-504*.

Sous-dossier « Manouchian ». Arrestation de 67 militants de la MOI : rapport (3 décembre 1943) – *vues numériques 1141-1163*.

1943

GB 116

¹ S. Courtois, D. Peschanski, A. Rayski, *Le sang de l'étranger. Les immigrés de la M.O.I. dans la Résistance*, Paris, Fayard, 1989. Voir notamment le chapitre XIV « La grande traque III. L'hécatombe de novembre » p. 335-370.

Sous-dossier « Attentat par explosif rue Faubourg Saint-Honoré » le 27/02/1943 (Paris, 8^e arr.) : rapports du commissariat de police du quartier l'Europe et des BS, rapport du Laboratoire Municipal – *vues numériques 1-17*.

1943

GB 118

Sous-dossier « Enquêtes, attentats, assassinats ». Attentat par engin explosif à Villejuif contre un autobus allemand, 6 avenue du Maréchal Pétain le 18/05/1943 : rapports des BS et du commissariat de police de Gentilly (dont auditions), rapports du Laboratoire Municipal. Dossier n° 706 – *vues numériques 662-702*.

Sous-dossier « Sabotages et attentats ». Attentat à la grenade contre des soldats allemands du 27/05/1943 Rue de Courcelles (Paris, 17^e arr.) : rapports des commissariats de police du 17^e arrondissement et de la Plaine Monceau, rapports des BS. Dossier n° 734 – *vues numériques 930-955*.

Sous-dossier « Sabotages et attentats ». Attentat commis Rond-Point Jaurès contre un groupe important de militaires allemands qui sortaient du métro (Paris, 10^e arr.) le 01/06/1943 : rapports du commissariat de police du quartier de l'Hôpital Saint-Louis, des BS, de l'Identité judiciaire et du Laboratoire Municipal. Dossier n° 736 – *vues numériques 983-1004*.

Sous-dossier « Attentats, explosifs et autres affaires ». Attentat par coups de feu contre le général allemand Abt, 4 rue Maspero (Paris, 16^e arr.) le 04/06/1943 : rapports des BS et du commissariat de police du quartier de la Muette. Dossier n° 729 – *vues numériques 886-897*.

1943

GB 121

Sous-dossier « Affaires diverses ». Attentat à la grenade contre un détachement allemand, Place de l'Odéon (Paris, 6^e arr.) le 05/10/1943 : rapports des BS, du Laboratoire Municipal et du commissariat de police du 6^e arrondissement. Dossier 1042 – *vues numériques 64-71*.

1943

GB 113

Sous-dossier « Manouchian ». Transmission aux autorités allemandes de renseignements donnés par Estain et se rapportant à de hauts fonctionnaires du Parti communiste et des FTP : rapport du 1^{er} février 1944. Mises à disposition de Manoukian, de Augustine Maria Hurel née Petit, Sophie Schkolnic, née Groutman (17-20 novembre 1943) – *vues numériques 442-448*.

Sous-dossier « Manouchian suite Affaire Joseph Estain » : testament d'Estain du 31 octobre 1945 (photocopie), arrestation et interrogatoire d'Estain (16 novembre 1943), rapport des BS du 9 décembre 1943 – *vues numériques 449-474*.

1943-1944

GB 125

Sous-dossier « MOI Sokowski et tous autres ». Filatures dont celle de Puteaux (1943) – *vues numériques 1-244*.

Sous-dossier « Attentats par explosifs ». Contient notamment l'attaque d'un détachement allemand rue Rivay à Levallois-Perret le 17 mars 1943 – *vues numériques 840-869*.

Sous-dossier « contre Rouxel et autres ». Contient l'attentat contre Marcel Capron et l'assassinat de l'inspecteur Rougeot : rapports et interrogatoires (avril 1943) – *vues numériques 1116-1425*.

Sous-dossier « Affaires et attentats divers ». Attentat par explosif contre un garage, 26 rue Desaix (Paris, 19^e arr.) le 13/03/1943 : rapports des BS et du commissariat de police du quartier Necker, rapport du Laboratoire Municipal. Dossier n° 612 – *vues numériques 1434-1443*.

Sous-dossiers « MOI suites 1 et 2 ». Filatures dont celle de Puteaux (1943). Avec l'organigramme « MOI et région du 17/11/1943 – *vues numériques 245-767*.

1943

GB 127

Sous-dossier « Attentats divers suite 2 ». Attentat gare de la Folie à Nanterre le 31/07/1943 : rapports des BS et du commissariat de police de Puteaux, procès-verbaux d'audition de Witchitz, Fontanot. Dossiers n° 828 et 828 bis – *vues numériques 1133-1381*.

Sous-dossier « Attentats divers ». Attentat contre un officier allemand au Parc Monceau (Paris, 17^e arr.) le 19/08/1943 : rapports des BS, de l'Identité judiciaire et du commissariat de police de l'Europe (8^e arrondissement). Dossier n° 826 – *vues numériques 497-522*.

Sous-dossier « Attentats divers ». Attentat contre l'officier allemand Otto Thielepin avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine le 20/08/1943 : rapports des BS, de l'Identité judiciaire et du commissariat de Police de Neuilly-sur-Seine. Dossier n° 827 – *vues numériques 428-453*.

Sous-dossiers « Attentat contre un débit de boissons le 25/09/1943 » et « Affaire Witchitz et tous autres ». Attentat contre le débit sis 77 rue de la Voie Verte (Paris, 17^e arr.) : rapports des BS, du Laboratoire Municipal et du commissariat de police du 6^e arrondissement, procès-verbaux d'audition de César Luccarini et Roger Rouxel. Dossier n° 875 – *vues numériques 1437-1459 et 523-537*.

Sous-dossier « Attentat contre Migdal », 69 boulevard Voltaire (Paris, 11^e arr.) le 12/10/1943 : rapports des BS et du commissariat de police du quartier Saint-Ambroise, procès-verbal d'audition de Rajman et Alfonsino. Dossier n° 886 et 886 bis – *vues numériques 275-331*.

1943

GB 128

Sous-dossier « Affaires diverses 2 ». Attentat contre le restaurant l'Impérial 20 bis avenue Mac-Mahon (Paris, 19^e arr.) le 08/10/1943 : rapports des BS, du commissariat des Ternes et du commissariat de voie publique du 17^e arrondissement, rapport du Laboratoire Municipal. Dossier n° 928 – *vues numériques 1054-1072*.

Sous-dossier « Attentat par explosif contre le restaurant La Terrasse ». Attentat par explosif, 74 avenue de la Grande Armée, le 22/10/1943 : rapports des BS, du commissariat du quartier des Ternes et du Laboratoire Municipal, procès-verbaux d'audition de Marcel Rajman. Dossier n° 931 – *vues numériques 83-106*.

Sous-dossier « Attentat à la grenade le 22/10/1943 ». Attentat à la grenade d'une maison de tolérance, 4 rue du Hanovre (Paris, 2^e arr.) : rapports des BS et commissariat de police du 2^e arrondissement, procès-verbaux d'audition d'Antoine Salvadori. Dossier n° 932 – *vues numériques 210-272*.

Sous-dossier « Affaires diverses 2 ». Attentat par explosif du 26/10/1943 contre l'Hôtel central Monty, rue Monthyon (Paris, 9^e arr.) : procès-verbaux d'audition de Rajman et d'Alfonso, rapports des BS et du commissariat de police du Faubourg Montmartre, rapports du Laboratoire Municipal. Dossier n° 935 – *vues numériques 994-1032*.

Sous-dossier « Affaire Witchitz Fontanot du 30/10/1943 ». Attentat contre un restaurant réquisitionné sis 62 rue Caumartin (Paris, 9^e arr.) : rapports des BS et du commissariat de police du quartier de la Chaussée-d'Antin, procès-verbaux d'audition de Witchitz. Dossier n° 929 – *vues numériques 372-397*.

Sous-dossier « Affaires diverses 2 ». Jet d'explosif au Restaurant Gaucin sis 62 rue Caumartin à Paris (Paris, 9^e arr.) du 30/10/1943 (suite) : rapports du commissariat de police du Faubourg-Montmartre (avec auditions). Dossier n° 939 – *vues numériques 967-980*.

Sous-dossier « Affaires diverses 1 ». Agression à main armée contre le garage à cycles, 6 avenue de Paris (Vincennes) le 04/11/1943 : rapports des BS, procès-verbaux d'audition de Witchitz, Luccarini, Fontanot, Cloarec, Della Negra, Salvadori. Dossier n° 646 – *vues numériques 918-959*.

Sous-dossier « Affaire Italiens MOI 12/11/1943 ». Attaque de convoyeurs de fonds allemands, au 56 rue de La Fayette (Paris, 9^e arr.) : rapports des BS et du commissariat de police du Faubourg-Montmartre, procès-verbaux d'audition de Witchitz, Luccarini, Fontano, Salvadori. Dossier n° 952 – *vues numériques 568-735*.

1943

GB 130

Sous-dossier « Attentats et affaires diverses ». Attentat par engin explosif dans un café débit de boissons, 2 rue Hanovre et 19 rue Choiseul (Paris, 2^e arr.) le 16/06/1943 : rapports des BS, du commissariat de police du quartier Bonne-Nouvelle et du Laboratoire Municipal. Dossier n° 753 – *vues numériques 1512-1528*.

1943

GB 132

Sous-dossier « Attentats divers ». Attentat à l'Hôtel Rovaro (Paris, 17e arr.) le 04/05/1943 : rapport du commissariat de police du 17e arrondissement, des BS et du Laboratoire Municipal. Dossier n° 789 – *vues numériques 453-465*.

Sous-dossier « Attentats divers ». Attentat d'un officier de l'armée allemande à Saint-Denis le 18/07/1943 : rapports du commissariat de police de Saint-Denis et des BS. Dossier n° 782 – *vues numériques 422-438*.

1943

GB 133

Sous-dossier « Affaire contre Estain et tous autres » : rapports et interrogatoires (septembre-décembre 1943) – *vues numériques 469-549*.

Sous-dossier « Rapports d'activités » (pour l'année 1943, en particulier le mois de novembre) – *vues numériques 857-891*.

1943

GB 137

Sous-dossier « Affaire contre Estain et tous autres » : rapports et interrogatoires, suite (novembre 1943-janvier 1944) – *vues numériques 148-185*.

Sous-dossier « Dawidowitz, Manoukian et tous autres » : listes des attentats de l'année 1943, rapports et interrogatoires (1943) – *vues numériques 206-321*.

Sous-dossier « Affaire Dawidowitz ». Interrogatoires de Alfonso Célestino (17 novembre), de Rajman Marcel (16 novembre), de Elek Thomas (liste des attentats FTP-MOI dans lesquels il est inculpé), de Joseph Boczor (17 novembre), de Wasjbrot et Bancic (16-17 novembre), de Goldberg Lajb (30 octobre), de Fingerweig Moska (17 novembre), de Rajman Chana (17 novembre), de Dawidowitz, de Bohm André (18 novembre), de Jagodacz Jean (19 novembre), de Donath Georges (novembre-décembre), de Lambert Eugénie (17 novembre), de Coureur André (19 novembre), de Buda Enoch (18 novembre), de Blouquit née Gassmann (17 novembre), de Kiro Ida (17 novembre), de Korenfeld Marie (17 novembre), Edelman Charles (17 novembre), de Thibault Roland (17 novembre), de Leider Arnold (16 novembre), de Derthomassian (22 novembre), de Chilisch Monica (17 novembre). Attentat contre l'Hôtel Central Monty le 26/10/1943 avec interrogatoires (1943-1944). Schéma d'organisation de la MOI versé au dossier (25/10/1943) – *vues numériques 322-531*.

Sous-dossier « Affaire contre Dawidowitz Annexes » : rapports de renseignements – *vues numériques 532-568*.

Sous-dossier « Affaire contre MOI (doubles) » : listes d'attentats, filatures, interrogatoires (1943) – *vues numériques 569-710*.

Sous-dossier « Affaire M.O.I. filatures Rajman » : interrogatoires, échanges avec la PJ, rapports de filatures (1943) – *vues numériques 711-737*.

Sous-dossier « MOI, affaire Estain » : rapports de filature et de la PJ, interrogatoires (1943) – *vues numériques 738-1134*.

Sous-dossier « Rapport d'activité » (1943) – *vues numériques 1214-1234*.

Sous-dossier « pièces annexes » : schéma de l'organisation FTP du MOI (10^e région) (1943) – *vues numériques 1235-1247*.

1943-1944

2. Fiches et photographies anthropométriques :

NOM et Prénom	Date et Lieu Naissance	COTES	Références numériques
ABRAMOVITCH Judia, dit "Albert"	29/10/1889 Kharkow (Russie)	GB 171	007-009
ALBERT (= ABRA-MOVITCH Judia)	29/10/1889 Kharkow (Russie)	GB 171	007-009
ANDRE (= MANOU-KIAN Armanak)	07/11/1898 Chouchi (Asie mineure)	GB 183	528-529

BANCIC Golda, dite "Pierrette", alias LEBON née PESTRESCA Marie	28/05/1912 Chizineau (Roumanie)	GB 171	399-401
BELLONI Mario (= USSEGLIO/UCELLIO Amédée)	04/12/1911 Giaveno (Italie)	GB 189	321-324
BOCZOR (BOEZOR) Joseph	03/08/1905 Felsobenja (Hongrie)	GB 173	014-015
BOGNAR François (= GLASZ Emeric)	14/07/1902 Budapest (Hongrie)	GB 179	237-238
BOURDIER Jean (= FINGERWEIG Moska, dit "Mario")	25/12/1922 Varsovie (Pologne)	GB 178	101-102
DAWIDOWITZ Joseph, alias LANG	05/02/1906 Szezercow (Pologne)	GB 176	087-088
FINGERWEIG Moska, alias BOURDIER Jean, dit "Mario"	25/12/1922 Varsovie (Pologne)	GB 178	101-102
GEORGES (= MANOUCHIAN Missak)	01/09/1906 Adyaman (Turquie)	GB 137 + 183	GB 137 : 1244 GB 183 : 526-527
GLASZ Emeric, alias BOGNAR François	14/07/1902 Budapest (Hongrie)	GB 179	237-238
LANG (= DAWIDOWITZ Joseph)	05/02/1906 Szezercow (Pologne)	GB 176	087-088
LEBON née PESTRESCA Marie (= BANCIC Golda, dite "Pierrette")	28/05/1912 Chizineau (Roumanie)	GB 171	399-401
MANOUCHIAN Missak, alias GEORGES	01/09/1906 Adyaman (Turquie)	GB 137 + 183	GB137 : 1244 GB183 : 526-527
MANOUKIAN Armanak, alias ANDRE	07/11/1898 Chouchi (Asie mineure)	GB 183	528-529
MARIO (= FINGERWEIG Moska, alias BOURDIER Jean)	25/12/1922 Varsovie (Pologne)	GB 178	101-102
NAKTAK Carol (= SCHAPIRA Salomon)	25/05/1910 Skala (Pologne)	GB 188	147-148
PELTIN Chanan, épouse RAJMAN	Née en 1893 à Stawisky (Pologne)	GB 186	497-498
PESTRESCA épouse LEBON Marie (= BANCIC Golda, dite "Pierrette")	28/05/1912 Chizineau (Roumanie)	GB 171	399-401
PIERRETTE (= BANCIC Golda, alias LEBON née PESTRESCA Marie)	28/05/1912 Chizineau (Roumanie)	GB 171	399-401
RAJMAN Marcel, alias ROUGEMONT Michel	01/05/1923 Varsovie (Pologne)	GB 186	499-500
ROUGEMONT Michel (= RAJMAN Marcel)	01/05/1923 Varsovie (Pologne)	GB 186	499-500
SCHAPIRA Salomon, alias NAKTAK Carol	25/05/1910 Skala (Pologne)	GB 188	147-148
USSEGLIO (UCELLIO) Amédée, alias BELLONI Mario	04/12/1911 Giaveno (Italie)	GB 189	321-324
ALFONSO (AL-	01/05/1916 Itucro d'Azzaba (Espagne)	GB 171	078-080

PHONSO) Célestino, alias PIERROT			
PIERROT (= AL- FONSO/ALPHON- SO Célestino)	01/05/1916 Stuero de Azaba (Espagne)	GB 171	078-080
DUFFAU [= ESTAIN (EPSTEIN) Joseph, alias GILLES]	16/10/1910 Le Bouscat	GB 177	416-418
ESTAIN (EPSTEIN) Joseph, alias DUFFAU, alias GILLES	16/10/1910 Le Bouscat	GB 177	416-418
GILLES [= ESTAIN (EPSTEIN) Joseph, alias DUFFAU]	16/10/1910 Le Bouscat	GB 177	416-418
DAWIDOWICZ Sza- mazia, alias TELL	15/08/1905 Zloczew (Pologne)	GB 176	085-086
TELL (= DAWIDO- WICZ Szamazia)	15/08/1905 Zloczew (Pologne)	GB 176	085-086
COLBERT (= GOLD- BERG Marc)	08/11/1910 Suceava (Roumanie)	GB 179	277-278
GOLDBERG Marc, alias COLBERT	08/11/1910 Suceava (Roumanie)	GB 179	277-278
ELEK Thomas, alias TOMMY	07/12/1924 Budapest (Hongrie)	GB 177	360-361
TOMMY (= ELEK Thomas)	07/12/1924 Budapest (Hongrie)	GB 177	360-361

B. 283 W – Activités des services de renseignements généraux, et particulièrement des brigades spéciales, pendant l'Occupation.

Le versement 283 W contient des dossiers sur l'arrestation d'Epstein et sur l'attentat à la grenade contre la permanence du Parti populaire français (PPF) le 9 septembre 1943. Devant la difficulté pour faire la correspondance entre les documents de ce versement et ceux de la sous-série GB, il a été décidé de les conserver, même s'il s'agit de copie, et d'indiquer de façon la plus précise possible dans le champ « Sources internes » le dossier (et les vues le cas échéant) correspondant à l'affaire dans la sous-série GB.

Enfin, lorsqu'une affaire concerne de nombreuses personnes, seuls des renvois concernant le ou les principaux suspects ont été faits, notamment pour ne pas surcharger le champ « Sources internes ». Pour les autres personnes concernées par l'affaire, il appartiendra au lecteur d'effectuer lui-même les recherches.

283 W 97

Epstein Joseph dit « Josef Estain » alias « Colonel Gilles » (16/10/1911 à Zamosć), arrestation comme militant communiste et résistant.

Sources internes :

GB 93 vues 201-504 « Affaire Gazelle »

GB 113 vues 442-474 « Affaire Manouchian ou Manoukian et Estain »

GB 132 vues 1332-1335 « Attentats divers suite 3 »

GB 133 vues 469-749 « Affaire Estain »

GB 137 vues 128-185 « Affaire Estain »

GB 137 vues 738-1134 « annexes MOI et affaire Estain »

1 W 1260 dossier n° 65449

77 W 2215 dossier n° 249480

221 W 3 dossier n° 9

287 W 567

1943-1944

283 W 161

Attentat à la grenade contre la permanence du Parti populaire français (PPF) située au 89 rue Lamarck à Paris.

Présentation du contenu : concerne Fontanot Spartaco alias « Lantier » (né le 17/01/1922 à Montfalcone ; tourneur).

Sources internes :

GB 127 « Attentat PPF »

C. 77 W – Archives centrales de la Direction des Renseignements généraux et des Jeux.

77 W 1101 dossier n° 342013

Ritter Julius, né le 25 juillet 1892 et président du Service du Travail en France : fiche et carte d'adhésion au Cercle européen, procès-verbaux du commissariat de police du quartier de la Muette sur son assassinat.

1943

77 W 2215 dossier n° 249480, 77 W 5639 dossier n° 248235

Dossiers de procédure de la Brigade spéciale 2 du 26 octobre 1943.

77 W 2215

Dossier n° 249480

Estain Joseph, né le 10/16/1910, responsable militaire Inter-Régional des F.T.P interpellé le 16 novembre 1943 en même temps que Manouchian Missak responsable général du mouvement communiste la Main d'Œuvre Immigrée pour la région parisienne : compte rendu de la B.S.2 du 16 novembre 1943 comprenant 241 feuillets.

1943

77 W 5639

Dossier n° 248235

Davidowitz ou Davidovitz Joseph alias "Lang Charles" alias "Dupont" (F.T.P./M.O.I. -réseau Manouchian) né le 02/05/1906 - Procédure d'arrestations et auditions : 148 procès-verbaux - Répertoire - Saisine auditions : 4 procès-verbaux d'auditions - Sabotage de voie ferrée : 7 procès-verbaux d'auditions - Rapport général de filatures - Missak Manouchian - Rajman Marcel – procès-verbaux divers N° 23 à 26 - Golda Bancic - Célestino Alfonso – Procès-verbaux divers N° 34 à 46 - Wasjerot Wolf – procès-verbaux divers N° 51 à 54 - Boczor Joseph – Procès-verbaux divers N° 59 à 67 – Glasz Emeric - Fingerweig Mosha – Procès-verbaux divers N° 76 à 100 – Procès-verbaux divers N° 100 à 128 - Manouchian Armanak - Elek Thomas – Procès-verbaux divers N° 136 à 142 - Pièces annexes et conclusion – Divers : 3 procès-verbaux d'audition.

1943

D. 287 W – Archives de la Direction générale des Renseignements généraux et des Jeux (cabinet du Directeur général et Brigades spéciales) utilisées par la Section d'épuration.

Procès-verbaux d'interrogatoires, rapports, brochure.

287 W 358, 451

Brigade spéciale 1.

287 W 358

« L'armée du crime » : brochure de propagande.

Présentation du contenu : Cette brochure de propagande concerne des membres des Francs-tireurs et partisans – Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI). Le style visuel de la brochure fait penser à « L'Affiche rouge », affiche de propagande diffusée en février 1944 à la suite de l'exécution de 23 membres des FTP-MOI de la région parisienne.

Dans cette brochure sont notamment présentés plusieurs de ces résistants exécutés en février 1944 : Missak Manouchian, Célestino Alfonso, Marcel Rajman ou encore Thomas Elek. La brochure ne fait pas état de leur exécution et elle a donc probablement été éditée entre 1943 et février 1944. L'Affiche rouge aurait été éditée par le Centre d'études antibolchéviques (CEA), affilié au Comité d'action antibolchévique (CAA). On peut penser qu'il en est de même pour cette brochure.

[1943]-[1944]

287 W 451

Fontanot Jacques Joseph (né le 10/11/1926 à Saint-Germain-en-Laye).

Présentation du contenu : Affaire n° 63.

1943

287 W 567, 664, 667

Brigade spéciale 2.

287 W 567

Procédure contre Josef Estain : courrier du commandant de la Police de sûreté (Sicherheitspolizei und des S.D.) adressé à la Brigade spéciale 2.

Février 1944

287 W 664

Witchitz Robert (né le 05/08/1924 à Abscon).

Présentation du contenu : Affaire n° 916.

1943

287 W 667

Cloarec Georges alias « Marc » (né le 22/12/1923 à Saint-Lubin-des-Joncherets).

Fontanot Spartaco (né le 17/01/1922 à Monfalcone).

Luccarini César alias « Marcel » (né le 24/02/1922 à Castiglione).

Rouxel Roger Joseph Léon dit « Léon » (né le 03/11/1925 à Paris).

Salvadori Antoine alias « TOUBI » (né le 13/06/1920 à San Gregorio di Catania).

Présentation du contenu : Affaire n° 952.

Affaire « attentat sur des sujets allemands » (Assassinat BERGOFF).

1943

E. 221 W – Le Parti communiste de 1940 à 1946.

Le fonds 221W est consacré au parti communiste et à ses élus, militants et sympathisants, principalement durant l'Occupation, bien que quelques documents postérieurs à la Libération s'y trouvent. Ci-dessous figurent deux articles (221 W 3 et 8) correspondant à l'activité communiste sous l'Occupation.

221 W 3 (dossier 9)

Arrestation de Estain « Gilles », Michallet, Dreyer et autres : rapport du 9 décembre 1943.

1943

221 W 8 (dossier 1)

Liste de militants arrêtés par la police française de 1942 à 1943.

Le nom de Fontanot Spartaco est mentionné dans l'affaire « Pauriol ».

1942-1943

VOIR AUSSI

1 W – Cabinet du Préfet de Police.

Transmission par les Renseignements généraux d'informations au Cabinet du Préfet.

1 W 774

Dossier n° 31020

Fontanot Jacques, né le 11/10/1925.

1943-1944

1 W 970

Dossier n° 43950

Kubacki Stanislas dit Piglovski Stéfan ou Nieczorek ou Kuba Ignace, né le 05/02/1908.

1943

1 W 835

Dossier n° 35888

JA – Brigade criminelle**JA 234**

Attentat contre Delaplace José, membre du parti « Franciste » par Witchitz Robert et Rouxel Roger alias "Léon", le 08/11/1943 : dossier d'enquête.

1943

198 W – Laboratoire Municipal**198 W 65-66**

Laboratoire Municipal : rapports d'expertises rédigés par Henri Moureu, directeur, pour l'année 1943.

Il s'agit de comptes rendus rédigés à titre d'expert en matière d'explosions et d'incendies dans le cadre de réquisitions sur commissions rogatoires lors d'attentats ou de tentatives d'attentats (concernent en particulier des actes de sabotages sur voies ferrées)².

Le lecteur est aussi invité à consulter les répertoires analytiques des commissariats dits de « mains courantes » cotés en **sous-série CB**. Tenus dans chaque commissariat de quartier, les policiers y consignent toutes les manifestations de délinquance, les déclarations de voie de fait lors de leurs tournées.

III. Les fonctionnaires des brigades spéciales en charge de la répression**A. Sous-direction du personnel**

Ne sont ici répertoriés que les documents qui concernent les principaux fonctionnaires des BS impliqués dans la répression du réseau Manouchian. Il s'agit de fiches anthropométriques des brigades spéciales (GB), de dossiers de carrière (KA) ou d'épuration (KB), de fiches de déroulés de carrière (350 W) et de personnel affecté au Renseignement (369 W). Certains dossiers nominatifs proviennent également de la sous-direction administrative du Cabinet du Préfet (1 W) ou des Archives centrales de la Direction des Renseignements généraux (77 W).

Tableau récapitulatif :

Nom, Prénom(s)	Fichier BS	KA	KB	350 W	369 W	1 W	77 W
ANDRE Emile Marius	GB026_ 324	/	KB 1	<i>350W171_1983_62323.jpg</i>	369 W 1		77 W 5348- 291297
BARRACHIN Gaston	GB026_ 315	/	KB 5	<i>350W183_1250_88689.jpg</i>	/	1 W 407	77 W 5351- 292132
CONSTANT Émile Gustave	GB026_ 344	/	KB 25 et 125	<i>350W183_2000_89594.jpg</i>	369 W 5		77 W 5358- 298146
DAVID Fernand	GB026_ 391	KA 98	KB 30	<i>350W173_1973_66376.jpg</i> <i>66376</i>	369 W 6	1 W 2886- 4144	77 W 942- 294992
DURON Marcel Albert	GB026_ 355	/	KB 40 et 126	<i>350W194_1334_16281.jpg</i>	369 W 7	1 W 218	77 W 3115- 306428
GAUTHERIE Pierre	GB026_ 308	/	KB 47	<i>350W183_0849_88222.jpg</i>		1W1832- 97351	77 W 5371- 290770
HENOQUE ou HENOCQUE René	GB026_ 307	KA 98	KB 56				77 W 1925- 294404

² Ces dossiers ne concernent pas les spécifiquement les attentats perpétrés par les membres du réseau FTP-MOI.

(dit Jean)							
ROTTEE Lucien	GB026_515	KA 97	KB 95		369 W 17		77 W 1901-299275

B. 287 W – Section Epuration

En complément des dossiers d'épurations (KB), le lecteur peut utilement se reporter au versement 287 W. Ce dernier contient les archives de la Section d'épuration, et plus particulièrement les procès-verbaux de dépôt de plaintes incriminant essentiellement des ex-agents des brigades spéciales. Il est donc possible, dans ce fonds, de trouver pour une personne donnée, à la fois le procès-verbal de son arrestation et, quelques années plus tard, le procès-verbal de sa plainte. Le fonds contient peu de documents relatifs aux enquêtes individuelles. Pour apprécier l'ensemble du travail effectué par la Section d'épuration, il convient de consulter également les dossiers individuels de la sous-série KB, et particulièrement des agents des brigades spéciales.

287 W 321

Rajman Chana, Rajman Marcel (né le 01/05/1923 à Varsovie) et Rajman Simcha (né le 11/03/1927 à Varsovie).
Présentation du contenu : Les agents désignés par la plainte sont : Amigou [Georges Pierre], Baudoux [Eugène], Blanchin [Marcel Henri], Brandy [Joseph], Candas [René Paul], Gourjon [Pierre Émile], Lechangeur [Roland Louis], Schutz [Paul], Vannerot [Yves Marie].

1945

287 W 334

Salvadori Antoine (né le 16/06/1920 à San Giorgio) par Salvadori Virgile.
Présentation du contenu : Les agents désignés par la plainte sont : Fortin, Hadet [André Jean], Larrat [André Pierre].

1945

IV. Exécution des membres du groupe Manouchian et postérité de leur mémoire

Cette partie du guide répertorie les dossiers individuels de certains membres du groupe Manouchian, pour la plupart constitués et alimentés après leur exécution. Ils se composent en général de notes relatives à des demandes de renseignements de la part des services de la préfecture de Police.

A noter qu'un certain nombre de dossiers contiennent des extraits du dossier « otages et individus fusillés par les autorités allemandes n° 99786 » et des notices biographiques.

A. Cabinet du Préfet de Police

Dossiers du Cabinet du Préfet de Police relatifs à l'Occupation allemande (BA)

BA 2297

Exécutions par les autorités allemandes, dossiers individuels des fusillés, A à LA.

1941-1944

Cet article contient notamment les dossiers de Golda Bancic, Joseph Boczor, Thomas Elek, Moska Fingerweig.

BA 2299

Exécutions par les autorités allemandes, dossiers individuels des fusillés, P à Z.

1941-1944

Cet article contient notamment les dossiers de Salomon Schapiro, Amedeo Usseglio, Wolf Wajbrot.

1 W 1387

Dossier n° 74666
Glasz Eméric, né le 07/14/1902.

1947

1 W 1684

Dossier n° 97018
Grzywacz Szlama, né le 12/08/1910. 1937-1944

354 W 809
Dossier n° 74385
Bancic Dolorès (s.d.-...); Bancic ou Bangig Golda ou Olga (1912-...); Salomon Jacob (1911-...). 1938-2001

354 W 1134
Dossier n° 105093
Peltin Chana épouse Rajman (1893-...); Rajman Marcel (1923-1944); Rajman Symoha (1927-...). 1957-1988

B. Direction des Renseignements généraux

77W809
Dossier n° 257621
Jagodacz Jean, né le 20/10/1902 1943

77 W 816
Dossier n° 266678
Goldberg Léon, né le 14/02/1924. 1944

77 W 1484
Dossier n° 27702
Alfonso-Matos Célestino, né le 22/05/1916. 1940-1957

77 W 2122
Autres membres du groupe Manouchian.
Dossier n° 248241 Witschitz ou Witchitz Robert dit "René", né le 08/05/1924. 1943-1957

Dossier n° 204653
Kubacki Stanislas, né le 05/02/1908. 1942-1957

Dossier n° 248458
Fontanot Spartaco, né le 17/01/1922. 1943-1957

Dossier n° 255470
Grywacz Szalma, né le 12/08/1910. 1943-1957

Dossier n° 248462
Luccarini César, né le 24/02/1922. 1943-1957

Dossier n° 248464
Salvadori Antoine, né le 13/06/1920.

Dossier n° 248460 Dalla ou Della-Negra Rino Primo, né le 18/08/1923.	1943-1957
Dossier n° 248466 Cloarec Georges, né le 22/12/2023.	1943-1957
Dossier n° 248454 Rouxel Roger, né le 11/03/1925.	1943-1957
77 W 3460 Dossier n° 248450 Rajman Marcel ou Mieszyslaw alias "Rougemont" dit "Michel", né le 01/05/1923.	1941-1957
77 W 3285 Dossier n° 217190 Mouvement Ouvrier International ou Main d'Œuvre Immigrée (MOI), association de fait : <i>Contient notamment une étude sur le groupe "Manouchian"</i>	1943-1988
	1943-1977